
PETITE CHRONIQUE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Une Académie de garçons—Ecole primaire supérieure—a été ouverte à la Baie Saint-Paul le 1er sept. dernier. La commission scolaire de cette municipalité a aménagé, à cette fin, un local spacieux. Nous félicitons ces commissaires d'écoles patriotes. Dans chaque gros village on devrait trouver, au moins, une Ecole Intermédiaire (Modèle) dirigée par des instituteurs : Religieux ou laïques.

* * *

Naguère le *Progrès du Saguenay* a publié les lignes suivantes à l'adresse des commissions scolaires :

« N'oubliez pas que les jeunes filles que vous engagez ne sont pas des servantes, ni des bonnes d'enfants. La plupart d'entre elles ont reçu une excellente instruction qui les élève au-dessus de la classe des domestiques. Pour acquérir les connaissances qu'elles possèdent, ces jeunes filles se sont imposé de lourds sacrifices et ont consacré plusieurs années de leur jeunesse. C'est donc des services professionnels qu'elles sont appelées à rendre dans nos paroisses. Pourquoi ne jouiraient-elles pas alors des privilèges inhérents aux professions libérales ? »

* * *

Un *ancien instituteur* écrivait, il y a quelques semaines, les lignes suivantes dans un journal de Montréal. Il y a du vrai dans cette note :

« Le règlement exige qu'il y ait des urinoirs pour les garçons ; on n'en trouve à peu près nulle part. C'est le siège qui sert d'urinoir ; après qu'il est sali, les immondices se déposent sur le plancher, ensuite dans le passage, enfin en arrière de la petite construction. A la fonte des neiges l'intérieur et même le dehors des cabinets d'aisances présente un aspect tellement dégoûtant qu'il défie la description.

L'institutrice ne s'en occupe pas ; ce n'est pas son affaire ; c'est celle des commissaires, mais ils ne s'en occupent pas non plus. »

Nous ferons remarquer que d'ordinaire les institutrices font connaître les détails indiqués ci-haut aux commissaires d'écoles. Ces derniers ne s'empressent peut-être pas toujours assez de corriger les défauts signalés par le personnel enseignant.

* * *

Dans la *Revue canadienne*, M. J. B. Bousquet a écrit :

« Quelle œuvre n'accomplirait pas un homme instruit et influent au milieu d'une commission scolaire !!! A mon sens, il ne suffit pas